

## Une nouvelle feuille de route universelle sur le développement durable

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats (5 P). Il porte une vision permettant de transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Les 17 Objectifs de développement durable, et leurs 169 cibles, ou sous-objectifs, forment le cœur de l'Agenda 2030. Leur champ et leur ambition sont considérablement renforcés par rapport aux Objectifs du millénaire pour le développement qui avaient été adoptés en 2000. En effet, les trois dimensions du développement durable sont désormais intégrées de manière transversale. Les ODD couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

L'Agenda 2030 se caractérise également par la reconnaissance des liens intrinsèques entre les différentes thématiques.

## La France s'engage au Forum politique de haut niveau 2016

Tous les pays doivent mettre en œuvre l'intégralité de l'agenda, avec le même degré d'ambition, tout en tenant compte de la variété des situations. Ils sont invités à rendre compte annuellement de leurs progrès devant le Forum politique de haut niveau des Nations unies.

Cette enceinte des Nations unies, créée lors de la conférence Rio+20, se réunit chaque année au niveau des ministres et tous les quatre ans au niveau des chefs d'État et de gouvernement pour assurer le suivi des progrès vers les ODD.

Dans la lignée de son engagement international en faveur du développement durable et de sa mobilisation lors de la COP21, la France souhaite être exemplaire et a engagé sans attendre sa réflexion sur la mise en œuvre nationale des ODD. La France s'est portée volontaire aux côtés de 21 autres États membres pour présenter sa démarche de mise en œuvre dès le Forum politique de haut niveau 2016, le premier depuis l'adoption des ODD.

Pour réussir, il est crucial de bâtir des partenariats et de susciter la mobilisation de tous les acteurs : ministères, entreprises, syndicats, chercheurs, associations, territoires et citoyens.

En France, c'est le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en relation étroite avec le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, qui pilote la mise en œuvre nationale des ODD. Ils travaillent en concertation avec les organisations de la société civile.

La déléguée interministérielle au développement durable et commissaire générale au développement durable au sein du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer assure la coordination interministérielle de la mise en œuvre des ODD avec le réseau des hauts fonctionnaires au développement durable de chaque ministère.

Des plans de communication et outils de mobilisation seront développés à destination des citoyens pour qu'ils deviennent des acteurs à part entière du développement durable.

Ministère de l'Environnement,  
de l'Énergie et de la Mer

Hôtel de Roquelaure  
246 boulevard Saint-Germain  
75007 Paris

Tél. 33 (0)1 40 81 21 22



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

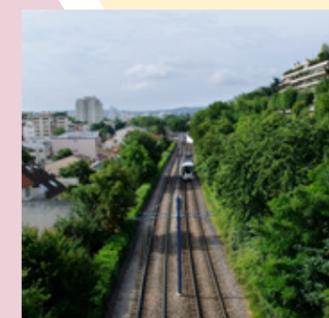
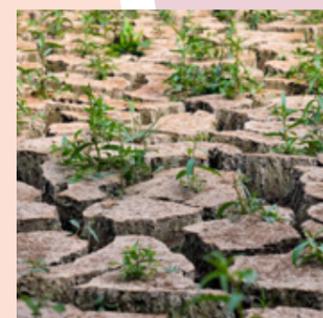
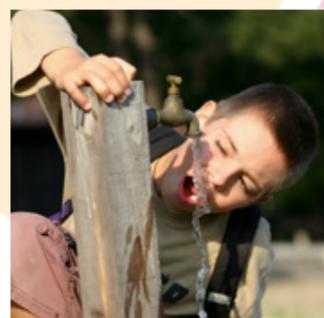
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**L'Agenda 2030, c'est quoi ?**



C'est un programme universel de développement durable



Il a été adopté par 193 pays à New York en septembre 2015

**Ce sont 17 objectifs**

pour les peuples, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats



**Repères**

Depuis 2000, les Objectifs du millénaire pour le développement ont permis de réelles avancées



**En route pour l'Agenda France 2030**

Ségolène Royal lance, les 6 et 7 juin 2016, l'Agenda France 2030 pour la mise en œuvre nationale des Objectifs de développement durable.



La France est volontaire pour présenter sa démarche au Forum politique de haut niveau de l'ONU du 11 au 20 juillet 2016.



340 MILLIONS d'euros dédiés à l'innovation dans le domaine de la santé

Un soutien massif de l'État à l'aide alimentaire en France, en finançant l'achat de denrées et en soutenant les associations

+ de 400 TERRITOIRES engagés dans la transition énergétique

66 MILLIONS d'euros sur trois ans pour lutter contre les violences faites aux femmes

Interdiction des sacs plastique à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016

Un chèque énergie pour aider les ménages à revenus modestes à payer leurs factures d'énergie

Une prime d'activité pour un meilleur accès à l'emploi de 4 millions d'actifs